Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260511-2026_072_DELIB-DE

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 11 mai, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. de Stéphane de SALLIER DUPIN, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 05 mai 2026

PRESENTS : BEAUDET Xavier, BERNARD Matthieu, BERNU Sylvain, BÉZARD Marie-Sergine, BIDANEL Nathalie, BOUGUET Julia, BOURRÉ Gilles, BOUZID Nathalie, BRUNET Jean-Maurice, CARIMALO Myriam, CORLAY Nathalie, de SALLIER DUPIN Stéphane, DELAITRE Véronique, DUBOIS Philippe, GALLÉE Fabienne, GERTSCH Vanessa, GROIGNO Rémi, GUEGUEN Manuella, GUYMARD Jean-Luc, LAMIRAND Dominique, LE DOLEDEC Brice, LE GUEN Nadège, LINTANF Goulven, LORMEL Nicolas, MACHLOUT Georgette, MARTIN Bertrand, RUSU Mihaela, SAGORY Thierry, THOMAS Ann-Gaël, THOMAS Christophe, URVOY Laurence

ABSENTS :

- BURLOT David donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- GIBIER-GODEL Tiphaine donne pouvoir à LORMEL Nicolas,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- RAVARD Antoine donne pouvoir à LE GUEN Nadège,

SECRETAIRE DE SEANCE : BERNARD Matthieu

Délibération n°2026-072

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 4

AFFAIRES GENERALES
COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL

L'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2026-054 du 13 avril 2026, relative aux délégations octroyées au Maire par le Conseil municipal,

Après information,

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire :

- **Prononciation de la délivrance et de la reprise des concessions dans les cimetières :**
  - Décision État civil n°2026-21 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe (n° plan : C/32),
  - Décision État civil n°2026-22 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe (n° de plan : J/22),
  - Décision État civil n°2026-23 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe, concession n°3676, (n° de plan : COE/49)

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260511-2026_072_DELIB-DE

- Décision État civil n°2026-24 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe, concession n°3677 (n° de plan : K/60),
- Décision État civil n°2026-25 portant concession de terrain dans le cimetière de Maroué, concession n°3678 (n° de plan : Icu/48),
- Décision État civil n°2026-26 portant concession de terrain dans le cimetière de Maroué (n° de plan : F/10),
- Décision État civil n°2026-27 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe (n° de plan : CUE/5),
- Décision État civil n°2026-28 portant concession de terrain dans le cimetière de Maroué (n° de plan : D/6),
- Décision État civil n°2026-29 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe, concession n°3679 (n° de plan : H/23),
- Décision État civil n°2026-30 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe (n° de plan : C/135),
- Décision État civil n°2026-31 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe (n° de plan : C Central/42,
- Décision État civil n°2026-32 portant concession de terrain dans le cimetière de Planguenoual, concession n°3680 (n° de plan : G/506),
- Décision État civil n°2026-33 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe – Concession n°3682 – n° de plan : D/59),
- Décision État civil n°2026-34 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe, concession n°3683, (n° de plan : U/14).
- Décision État civil n°2026-35 portant concession de terrain dans le cimetière de Lamballe, (n° de plan : CO/26)
- Décision État civil n°2026-36 portant concession de terrain dans le cimetière de Saint-Aaron, concession n° 3684 (n° de plan : B/116 de la Commune de Lamballe-Armor).

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor, le 13 MAI 2026

Stéphane de SALLIER DUPIN
Maire de Lamballe-Armor

MAIRIE LAMBALLE-ARMOR
Côtes d'Armor

Matthieu BERNARD
Secrétaire de séance